

**Département des Côtes d'Armor
Commune de Pléguien**

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 juin 2026

DATE DE LA CONVOCATION :

29 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11 + 4 pouvoirs

L'an deux mil vingt-six,

Le cinq du mois de juin à dix-sept heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pléguien, sous la présidence de Madame Maëlig TAISSET, Maire.

Etaient présents :

TAISSET Maëlig, Maire

LE MÉHAUTÉ Claude, BOCHER Emilie, ~~HERNOT Hervé~~, GOAZIOU Fabienne, Adjoints

DERRIEN Marylène, GOUEREC Nathalie, ~~FOVET Karine~~, RAULT Frédéric, ~~BRIAND Yvon~~, LE

BLANC Stéphane, CARON Guillaume, GUERVILLY Alan, MADEC Myriam, ~~GALLIER Coline~~,

Conseillers Municipaux,

Absents : HERNOT Hervé (pouvoir à Stéphane LE BLANC), FOVET Karine (pouvoir à Fabienne GOAZIOU), BRIAND Yvon (pouvoir à Guillaume CARON), GALLIER Coline (pouvoir à Emilie BOCHER)

Secrétaire de séance : GOAZIOU Fabienne

Elections sénatoriales – élection des délégués et des suppléants

Madame la Maire rappelle qu'en application du code électoral, du décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, et de l'arrêté préfectoral fixant le nombre de délégués et suppléants en date du 20 mai 2026, le conseil municipal a été invité à se réunir ce vendredi 5 juin 2026 afin de procéder à la désignation de leurs délégués et suppléants qui constitueront le collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs le 27 septembre prochain.

Mise en place du bureau électoral

La Maire rappelle qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant, comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mme DERRIEN Marylène, M LE MEHAUTE Claude, Mme BOCHER Emilie et Mme MADEC Myriam. Enfin, Mme GOAZIOU Fabienne est désignée en qualité de secrétaire.

Election

Avant l'ouverture du scrutin, la Maire constate qu'une seule liste de candidats a été déposée.

Il s'agit de la liste intitulée « liste TAISSET Maëlig » composée de la manière suivante :

Nom	Prénoms	Sexe	Domicile	Date et lieu naissance	Ordre
TAISSET	Maëlig	F	387, La croix quinquis	28/03/1985 à PAIMPOL	1
LE MEHAUTÉ	Claude	M	269, route de Lanvollon	03/06/1964 à PAIMPOL	2
GOAZIOU	Fabienne	F	101, Penquer	07/09/1968 à PABU	3
LE BLANC	Stéphane	M	487, La Boissière	13/11/1977 à St-Brieuc	4
GOUEREC	Nathalie, Christine	F	152, Chemin des Pruneliers	26/11/1970 à Dinéault	5
GUERVILLY	Alan	M	47 Ty Buan	08/11/1979 à PABU	6

La Maire invite le Conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Elle précise que le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Elle rappelle qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste paritaire, sans débat, au scrutin secret, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée, les premiers élus étant délégués et les suivants les suppléants. L'ordre des suppléants résulte de leur ordre de présentation sur la liste.

Résultats

Le résultat de l'élection est le suivant :

- a. Nombre de conseillers présents et représentés.....**15**
- b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) :...**0**
- c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) :.....**15**
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :**0**
- e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :**0**
- f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]:.....**15**

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués élus	Nombre de suppléants élus
Liste TAISET Maëlig	15	3	3

La Maire proclame élus les délégués et suppléants suivants :

- **Délégués : Maëlig TAISET, Claude LE MEHAUTÉ, Fabienne GOAZIOU**
- **Suppléants : Stéphane LE BLANC, Nathalie GOUEREC, Alan GUERVILLY**

Fin de la séance 17h20

LISTE DES DELIBERATIONS

N° de la délibération	Objet de la délibération	Décision
2026-06-05/49	Elections sénatoriales – élection des délégués et des suppléants	Examinée le 05/06/2026 Approuvée

SIGNATURE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX - SEANCE du 5 juin 2026

<u>NOM / PRENOM</u>		<u>SIGNATURE</u>
TAISSET Maëlig	Présente	
LE MEHAUTE Claude	Présent	
BOCHER Emilie	Présente	
HERNOT Hervé	Présent <i>(Pouvoir à M Stéphane LE BLANC)</i>	
GOAZIOU Fabienne <i>Secrétaire de séance</i>	Présente	
DERRIEN Marylène	Présente	
GOUEREC Nathalie	Présente	
FOVET Karine	Présente <i>(Pouvoir à Mme Fabienne GOAZIOU)</i>	
RAULT Frédéric	Présent	
BRIAND Yvon	Absent <i>(Pouvoir à M Guillaume CARON)</i>	
LE BLANC Stéphane	Présent	
CARON Guillaume	Présent	
GUERVILLY Alan	Présent	
MADEC Myriam	Présente	
GALLIER Coline	Présente <i>(Pouvoir à Mme Emilie BOCHER)</i>	